

L'hon. M. Harkness: J'ajouterais que cette fausse conception est partagée par pas mal d'éditorialistes. Voici un article de fond paru dans le *Citizen* d'Ottawa du 6 avril. A propos de porcs et d'autres choses encore, j'y relève ce passage:

Les prix de soutien permettent aux cultivateurs de connaître d'avance le rendement minimum auquel ils peuvent s'attendre et d'établir leurs programmes en conséquence. Si les prix minimums sont attrayants, ils deviennent un puissant stimulant pour la production. Sous l'empire du régime des versements d'appoint les cultivateurs ne savent pas à quoi s'en tenir tant que le produit n'est pas vendu.

C'est absolument inexact en ce qui concerne le versement d'appoint à l'égard des porcs. Nous avons annoncé un prix minimum précis et nous allons recourir à la méthode des versements d'appoint afin de maintenir ce prix, plutôt que de recourir au régime d'achat. L'auteur de l'article, je le répète, ne comprend pas la situation ni le sens exact de l'expression versement d'appoint.

Nous lisons la même chose dans le *Financial Post* du 4 avril 1949. Dans un éditorial traitant du changement de méthode de soutien des prix du porc, l'auteur se plaint amèrement de ce que le ministre de l'Agriculture traite injustement le gros exploitant agricole, par rapport à l'exploitant intégré, établissant ainsi deux catégories de cultivateurs. Mais il est clair que la situation n'est pas comprise. L'article en question se termine ainsi:

Les excédents de porc en entrepôt, déjà presque 200 p. 100 plus élevés qu'il y a un an, ne pourront qu'augmenter, de sorte que le gouvernement se verra aux prises avec un problème de plus en plus ardu d'écoulement.

Essentiellement, ce changement se résume à ce que le gouvernement, n'achetant pas de porc, ne sera pas aux prises avec la difficulté de le vendre. L'écoulement du porc restera entre les mains du commerce normal, ce que, je présume, le rédacteur du *Financial Post* désire, parce que ces gens-là disent toujours que le libre jeu du marché devrait déterminer les prix. Voilà ce que sera la situation lorsque le nouveau programme entrera en vigueur. Nous ne nous occuperons pas du tout de l'écoulement du porc. Nous verserons au cultivateur la différence entre ce qu'il touche sur le marché et le prix de soutien annoncé.

M. Argue: Le ministre de l'Agriculture me permettrait-il de lui poser une question afin de préciser la ligne de conduite du gouvernement? Son ministère a-t-il fixé le nombre de porcs par ferme pour lequel un versement d'appoint pourra être accordé? En d'autres termes, quel en sera le nombre maximum dans un an ou quelle que soit la période?

[M. McIlraith.]

L'hon. M. Harkness: Non, monsieur le président. Comme je l'ai dit lorsque j'ai fait cette annonce, je prévoyais qu'il nous faudrait quelques mois pour recueillir les données nécessaires nous permettant de prendre une décision en la matière et aussi pour élaborer un programme susceptible de donner les résultats auxquels nous songeons.

M. Argue: Le maximum est très important.

L'hon. M. Harkness: Je dois m'excuser auprès des membres du comité d'avoir pris autant de temps. J'ai comme excuse le fait qu'après environ quatre jours d'observations faites par les autres députés, j'avais vraiment à répondre à une foule de choses.

M. Milligan: Monsieur le président, j'apprécie l'occasion qui m'est donnée de parler brièvement d'agriculture et, étant moi-même cultivateur, d'exposer mes vues à ce sujet. Je parlerai aujourd'hui du problème qui, d'après moi, se pose à nous pour l'ensemble du pays dans le domaine de l'agriculture. Je ne crois pas qu'on puisse diviser les problèmes agricoles entre ceux de l'Est et ceux de l'Ouest, ou de quelque autre façon, car toute aide accordée aux cultivateurs de l'Ouest, des provinces Maritimes ou de l'Ontario est à l'avantage de toutes les personnes ayant partie liée avec l'agriculture. Chacun admet aujourd'hui, je pense, que l'agriculture a toujours été une industrie à faible rendement, à prix de revient élevé, et comportant de grands risques. Le ministre de l'Agriculture a une tâche très difficile, et c'est particulièrement le cas à l'époque actuelle, car il a accédé à son poste à un moment où les revenus agricoles sont à un niveau relativement bas.

Je suis vraiment très fier d'entendre le ministre dire que l'année 1958 a été la meilleure, au point de vue du revenu agricole, depuis 1953. J'estime que c'est là une conséquence des efforts qu'il a déployés en ce domaine. Je ne voudrais pas qu'on me comprenne mal, ni qu'on déduise de ce que j'ai dit que l'agriculture n'a pas de problèmes, et que nous sommes vraiment dans une situation très prospère, puisque nous disons que l'année 1958 a été une année de revenus très élevés. Mais c'est certainement signe que le ministre et le gouvernement ne ménagent pas leurs efforts pour donner à l'agriculture la place qui lui revient parmi les autres industries. Il faudra plusieurs années pour y arriver.

Nous avons reçu beaucoup de reproches d'autres groupes, particulièrement des groupes de consommateurs, qui ne comprennent pas la situation où se trouve l'agriculture et qui croient que nous faisons monter le coût